



Recensements hivernaux d'oiseaux d'eau : Notice à l'attention des collaborateurs

Aves - novembre 2013

1. Des dénombrements pour quoi faire?

L'observation des oiseaux d'eau est une longue tradition dans nos régions. Elle fait de ce groupe d'oiseaux un des mieux connus de notre avifaune. Elle reste une source d'émerveillement et de découvertes, notamment de visiteurs rares. L'organisation des observations a vu le jour face au besoin de quantifier les populations et de suivre leur évolution. Elle a été d'autant plus facile à mettre sur pied que les observateurs ont une tendance naturelle à estimer les nombres d'oiseaux qu'ils rencontrent.

L'importance des zones humides et leur biodiversité sont connues. Les oiseaux d'eau en sont un élément particulièrement attractif et important, entre autres du fait de leurs spectaculaires rassemblements, de leurs migrations sur de longues distances et de leur potentiel comme indicateurs de la valeur des zones humides. La relative facilité de leur observation en fait des bioindicateurs particulièrement précieux dans le suivi de l'état des sites et des diverses pressions et utilisations (chasse, tourisme, pêche...). Les dénombrements servent donc à la fois à mieux connaître les espèces et mieux les protéger. Ainsi, les données obtenues ont été précieuses lors de la sélection de sites du réseau Natura 2000 et le sont à nouveau lors de la préparation des arrêtés de désignation.

2. Le «Recensement International des Oiseaux d'eau»

Le but majeur de ces recensements lancés il y a cinquante ans est de contribuer le plus possible à la connaissance et à la conservation des espèces et de leurs habitats. Il s'agit donc d'un système de surveillance à long terme centré sur l'hivernage de ces oiseaux.

L'information rassemblée permet d'estimer les populations à des échelles continentales, de suivre l'évolution des effectifs et de la distribution ainsi que d'identifier les sites importants (réseaux conservatoire). Depuis son lancement en 1967, le réseau des pays participants a fortement progressé. D'europpéen, le système est presque devenu planétaire avec une centaine de pays participants aux recensements en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique du sud un projet est à l'étude en Amérique du Nord. Les comptages sont coordonnés par l'ONG Wetlands International.

Les dénombrements hivernaux constituent la source principale d'informations de ce vaste système de surveillance. Il se complète par d'autres actions, comme celles visant les oiseaux de l'Arctique et les espèces des côtes soumises aux marées. Selon les pays, des recensements sont effectués pendant

plusieurs mois de l'hiver (en Wallonie et à Bruxelles, une sélection de sites est comptée de novembre à février en Flandre, d'octobre à mars) ou seulement à l'occasion du recensement principal de la mi-janvier. A ce moment de l'année, le plus grand nombre possible de sites du réseau sont comptés: en un week-end dans nos régions, en plusieurs semaines ou davantage même dans des pays aux vastes zones humides ne disposant que de rares observateurs.

Aves participe au réseau depuis ses débuts (des comptages avaient même déjà eu lieu avant). Les résultats de nos comptages sont communiqués à Wetlands International. Ils sont intégrés dans la banque de données et les différentes publications de synthèse, dont la dernière en date est "Numbers and distribution of wintering waterbirds in the Western Palearctic and southwest Asia in 1997, 1998 and 1999" (Gilissen et al., 2002). La publication de résultats plus récents est attendue avec impatience.

Pour en savoir plus et accéder à de nombreux documents téléchargeables: www.wetlands.org.

3. L'organisation des comptages

3.1. Organisation et participation

Les comptages sont organisés par la Centrale Ornithologique Aves (COA), avec une coordination centrale et des relais régionaux assurés au niveau des sections de l'association. Un nombre croissant d'observateurs participent chaque année aux différents dénombrements (plus de 200). Nous avons besoin de votre collaboration pour mener à bien l'ensemble de ces dénombrements de novembre à février. En rejoignant les "compteurs", vous pourrez allier l'utile à l'agréable!

Au passage, rappelons que les oiseaux porteurs de bagues de couleur apportent des masses d'infos sur leur parcours. L'intérêt pour les cormorans ne se relâche pas, entre autres avec la poursuite du baguage en 2007 à Hensies (bague en alu du Centre belge de Bague au tarse gauche et une bague en PVC vert avec un code blanc de trois lettres au tarse droit - la première est toujours «K» - baguage de jeunes cormorans en Wallonie). Les laridés et notamment les grands goélands sont tout aussi passionnants à suivre toute l'année!

La cellule de coordination se compose comme suit (novembre 2013) :

- Coordination centrale et relais vers Wetlands International: Jean-Paul Jacob (34 Grand-Rue, 6747 Châtillon, tél. 063/ 21.78.55, mail [jp-jacob \(at\) aves.be](mailto:jp-jacob@aves.be)) et Pierre Loly (6 rue al Bâche, 4540 Ampsin, tél. 085.316835, mail [lolypierre \(at\) yahoo.fr](mailto:lolypierre@yahoo.fr))
- Gestion banque de données: Marie-Charlotte Alvarez, 3 rue Fusch, 4000 Liège, tél. 081/390.728 (bureau de la COA), mail [marie-charlotte.alvarez \(at\) natagora.be](mailto:marie-charlotte.alvarez@natagora.be)
- Organisation dans les régions:
 - Bruxelles : Elisabeth Godding, 26 rue Henri Maréchal, 1050 Bruxelles, tél. 02/649.00.90, mail [elisabeth.godding \(at\) skynet.be](mailto:elisabeth.godding@skynet.be)
 - Province du Brabant : Claire Huyghebaert, 1 rue de la Sapinière, 1340 Ottignies, tél. 0484/02.77.23, mail [clairehuy \(at\) hotmail.com](mailto:clairehuy@hotmail.com)
 - Province de Liège : Pierre Loly, 6 rue al Bâche, 4540 Ampsin, tél. 085.316835, mail [lolypierre \(at\) yahoo.fr](mailto:lolypierre@yahoo.fr)
 - Province de Luxembourg : Rudi Dujardin, tél : 063/23.38.23, mail : rudi.dujardin@aves.be

- Province de Namur : Fabien Dormal, tél : 0485/51.70.34 mail fabiendormal (at) gmail.com
- Province de Hainaut (nord de la Sambre): Mathieu Derume, 5 rue Monroseau, 7971 Ramegnies, tél. 0496/15.34.29, mail mathieu.derume (at) belgacom.net .
- Entre-Sambre-et-Meuse : Philippe Deflorenne (philippedeflorenne (at) yahoo.fr).
- Dortoirs de cormorans: coordination Jean-Yves Paquet, 2 rue du Vivier, 5501 Lisogne, tél. 0473 50.13.19, mail jean-yves.paquet (at) aves.be.

3.2. Quelles espèces ?

Toutes les espèces d'oiseaux d'eau telles que définies par Wetlands International (Rose & Scott, 1997 Delany & Scott, 2002) sont recensées. La liste inclut les plongeurs, les grèbes, les cormorans, les ardéidés et autres grands échassiers, les anatidés indigènes, les rallidés et les laro-limicoles. Parmi elles, certaines ont un statut hybride dû à la coexistence d'oiseaux sauvages et d'individus échappés de captivité ou naturalisés (Cygne tuberculé, Bernache nonnette, Oie cendrée, Nette rousse...).

Progressivement, des espèces introduites ont été prises en compte. Comme presque n'importe quelle espèce échappée de captivité peut maintenant être observée, vu le développement du commerce et de l'aviculture, une distinction est faite entre rencontres fortuites et espèces dont le développement peut avoir une incidence biologique. Le critère d'inclusion d'une espèce dans les comptages est qu'il s'agisse d'une espèce observée chaque année en Belgique et s'étant reproduite au moins une fois à l'état libre en Wallonie ou à Bruxelles. Sont concernées: le Cygne noir, la Bernache du Canada, la Bernache de Magellan, l'Ouette d'Egypte, l'Oie à tête barrée, le Canard mandarin, le Canard carolin, l'Erisma rousse.

Les observations d'autres espèces exotiques sont enregistrées mais non sollicitées.

3.3. Sites couverts

Un total de 300 sites a été identifié et jugé prospectable (révision 2007, liste et cartographie ! disponible ici). Il ne s'agit évidemment que d'une petite partie des plans d'eau et rivières de Wallonie et de Bruxelles, sans compter des centaines d'hectares de prés humides et marais. En 2005-2006, 300 sites ont fait l'objet d'observations, outre 49 dortoirs de cormorans et 11 zones dortoir de laridés. La prise en compte de sites d'importance différente permet d'évaluer la dispersion des espèces.

Les « recensements » d'oiseaux d'eau font partie d'un système d'inventaire et de surveillance. La couverture de nos régions privilégie les plans d'eau de moyenne et grande étendue ainsi que les principaux canaux et cours d'eau. De ce fait, les espèces concentrées sur ces sites donnent des totaux proches de la réalité (grèbes sauf castagneux, cormorans, nombreux anatidés d'eau libre). Pour les autres, l'approximation est plus ou moins grande : des espèces comme les bécassines ou le râle d'eau ne sont pas valablement suivies.

Ces sites se répartissent dans huit régions:

- 1 - la région limoneuse hennuyère, qui va de l'enclave de Ploegsteert et du Tournaisis à la Thudinie;
- 2 - la Région Bruxelles-Capitale (les 19 communes de l'agglomération);

3 - le plateau brabançon, avec la Dyle dans sa partie wallonne (Pécrot et Gastuche mais pas Florival ou Rhode-Sainte-Agathe), et la Hesbaye;

4 - la Meuse wallonne et la Sambre en aval de Charleroi;

5 - le Pays de Herve et d'Eupen, la Famenne et le Condroz à l'est de la Meuse;

6 - la Fagne et le Condroz occidental, ce qui inclut Bambois, Roly, Virelles, Gozée et les barrages de l'Eau d'Heure (BEH en abrégé);

7 - l'Ardenne;

8 - la Lorraine.

L'information sur la dénomination, la localisation exacte et certaines conditions d'inventaire relatives à tous ces sites est intégrée dans le «registre des zones humides» qui est une banque de données descriptive de l'ensemble des sites ainsi couverts.

3.4. Quelques recommandations pratiques

- Respect absolu des sites attribués

Lorsque le coordinateur régional vous a attribué un site, il faut respecter impérativement les limites de ce site lors du comptage ! S'en écarter pose problème pour le traitement des données et rend les comparaisons impossibles. Pour visualiser le contour de votre site, connectez-vous sur le site d'encodage en ligne spécialisé d'Aves (www.coa-aves.be). Après votre inscription sur ce site, le coordinateur régional vous permettra alors d'avoir accès à la visualisation des contours et des données anciennes sur le(s) site(s) qui vous aura(ont) été attribué(s).

- Simultanéité des comptages:

Les comptages diurnes se font au cours de week-end et ceux aux dortoirs le samedi soir. Ces derniers sont coordonnés, ce qui signifie une observation simultanée dans tous les sites et évite donc le biais des comptages multiples de certains oiseaux. Ce risque n'est pas nul pour les comptages effectués en journée. Il est d'autant plus élevé que les espèces sont mobiles. Les plus grands sites gagnent à être dénombrés simultanément par plusieurs observateurs: complexe de Harchies, BEH, Meuse au moins. Privilégier les comptages du dimanche, spécialement du matin.

- Heures:

Hors les limitations dues à la luminosité (avant 9h et après 16h en plein hiver ou ciels sombres en journée), l'activité de certaines espèces peut les rendre plus ou moins faciles à déceler à certains moments de la journée. Il est par exemple conseillé de dénombrer les Castagneux et les Poules d'eau en matinée, lorsqu'ils sont plus actifs et avant les dérangements dus aux passants, et de tenir compte de l'existence de dortoirs chez certains oiseaux. La recherche des dortoirs est importante pour une meilleure évaluation des populations de plusieurs espèces: les aigrettes, le Grand Butor, la Bernache du Canada, le Garrot à oeil d'or, le Harle bièvre (voir l'article paru dans Aves 2006, volume 43 numéro 1) ...

- Conditions météo:

Si la visibilité est trop mauvaise, reporter le comptage à la première date possible si ce n'est pas possible, svp prévenir immédiatement le responsable régional afin que la validité de l'ensemble du comptage ne soit pas diminuée par des désistement inopinés. Le gel des plans d'eau n'est pas cause de report il doit être enregistré (case dans formulaire) comme faisant partie intégrante du système de surveillance. S'il n'y pas d'oiseaux, pour une raison ou l'autre, cocher la case «pas d'oiseaux» dans le formulaire.

- Espèces à noter:

Les oiseaux bagués/marqués sont notés dans un champ annexe.

- Sexes et âges:

A noter dans la mesure du possible. Réaliser des échantillons pris dans l'ensemble du groupe dans le cas de grandes bandes.

- Précision du comptage:

Des erreurs de comptage surviennent même avec de petits nombres d'oiseaux elles peuvent être importantes lors de simples estimations de plus grands groupes.

En pratique, effectuer une première estimation rapide du total (prévient un comptage loupé par envol des oiseaux) ensuite, compter avec précision les espèces présentes, une par une en notant la proportion de mâles et femelles ou de jeunes et adultes commencer par les espèces les plus nombreuses faire un passage attentif et lent pour les espèces moins nombreuses et les isolés. Si les oiseaux sont estimés, procéder par paquets de 10, 20, 50 selon l'importance de la bande (si elle le justifie). Il faut s'exercer pour réduire les biais personnels (par exemple sur photos ou par le jeu des grains de riz jetés sur une feuille) ou liés à la forme du groupe ou à l'activité (canards plongeurs en quête de nourriture par exemple). Il existe une tendance fréquente à sous-estimer les grands groupes.

- Difficultés liées aux habitats:

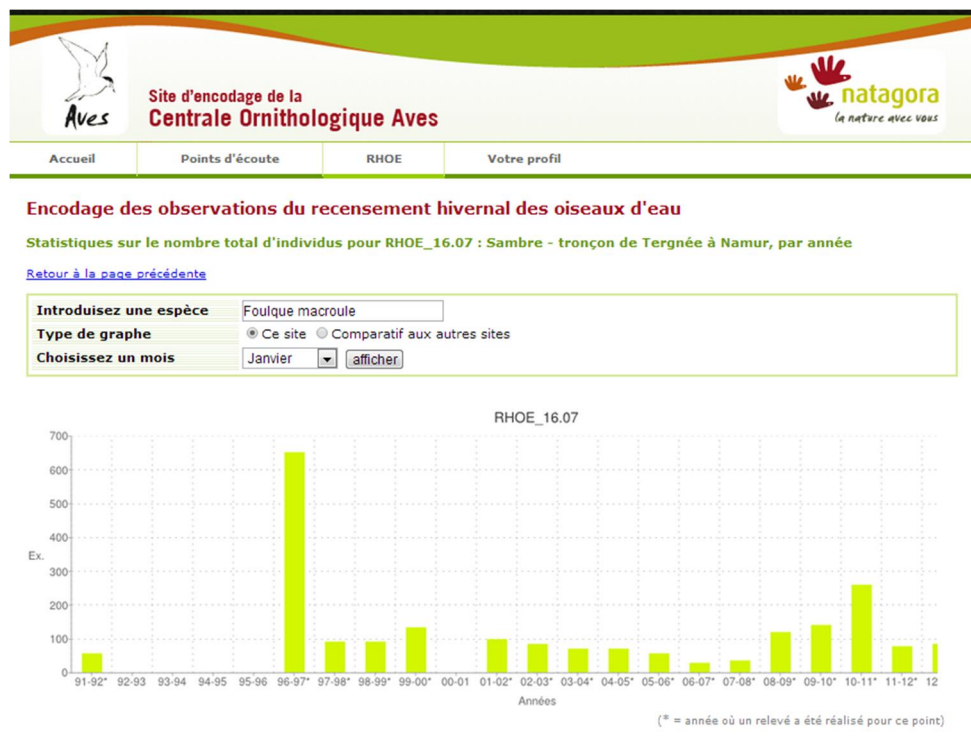
S'assurer que l'entièreté d'un site est couverte, y compris les anses, bordures de roselières, plans d'eau inclus dans des roselières, fossés, ceintures de prés humides périphériques (par exemple pour bécassines et sarcelles). Prendre un peu de temps sur un site peut révéler des oiseaux loupés au premier balayage. S'il faut pénétrer dans certaines formations végétales (par exemple prés marécageux), le faire après avoir fait le point sur ce qui est visible ne pas pénétrer dans les phragmitaies (les longer).

Seuls les nombres d'oiseaux vus sont enregistrés, donc pas des estimations de ce qu'il y a peut-être.

3.5. Transmissions des données

Il vous suffit de transmettre le formulaire au coordinateur régional ou mieux, utiliser le portail d'encodage en ligne : www.coa-aves.be

L'avantage est que cela vous permet de visualiser directement comment s'intègre vos données dans la série temporelle du site concerné (voir l'exemple de la Foulque macroule sur la basse Sambre ci-dessous).



Merci à tous et bonnes observations !